CANDIDAT DU CNI POUR L'UNION DE LA DROITE



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Amis Val d'Oisiens,

Conseiller Général du Val d'Oise, de Droite, élu en 1982 à Cormeilles-en-Parisis, j'ai l'honneur de me présenter aux élections législatives dans votre circonscription.



Nous irons à cette élection unis avec la ferme détermination de peser sur l'issue du scrutin en apportant sans réserve nos suffrages à celui des candidats de droite qui sera arrivé en tête au 1er tour afin d'éviter qu'en France un seul parti de gauche n'accapare tout le pouvoir.

Elu local, je sais que la vie pèse autant dans vos choix que les slogans politiques. Depuis mon élection au Conseil Général du Val d'Oise, je me suis battu pour préserver à notre Département un cadre de vie agréable, pour développer son prestige et des activités économiques prospères, pour améliorer le réseau des transports dont les insuffisances criantes sont reconnues par tous, et pour éviter que notre agriculture ne soit écrasée par les décisions bureaucratiques.

Mais je sais que malgré ces préoccupations, vous êtes aussi attachés à une certaine idée de la France, de la Patrie et de sa grandeur. Vous souhaitez la sécurité des personnes et des biens, une justice qui sache punir ceux qui se mettent volontairement en marge des lois de notre société.

J'ai soutenu Jacques Chirac et son Gouvernement. Je n'en ai pas honte aujourd'hui. Nous n'avons pas perdu les Présidentielles sur le bilan dont on n'a pratiquement pas parlé. Nous avons seulement assisté à la victoire d'un homme habile et patelin, qui a su exploiter les divisions de la Droite et du Centre.

Si comme moi vous êtes prêts à un véritable sursaut, si vous avez la patience de lire ces lignes, croyez que je suis décidé à mener le combat avec vous contre «la vie en rose», les rêves de farniente, l'irresponsabilité et la routine.

De Montmorency à Viarmes, toutes nos communes, tous nos cantons sont prêts j'en suis sûr à une véritable réflexion afin d'être respectés et entendus.

C'est pourquoi je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Val d'Oisiens, l'expression de mes sentiments bien dévoués, en espérant les 5 et 12 juin prochains mériter votre confiance.

Michel BUTTARD

(Denis Maurice, Suppléant)

Au premier tour, votez à droite,
Votez pour le Candidat qui ne rougit pas du bilan gouvernemental de 1986 à 1988,
Votez Michel BUTTARD, votre prochain Député.

VU LE CANDIDAT

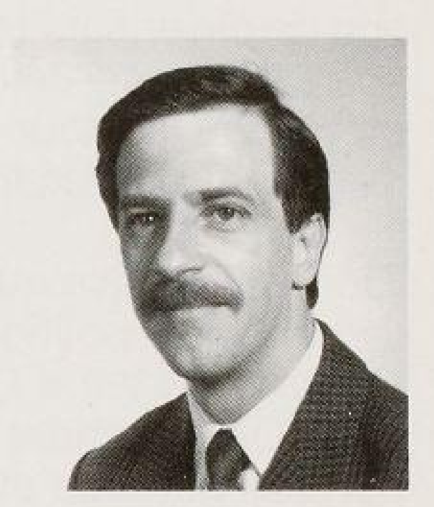
CONNAISSEZ VOS CANDIDATS



Michel BUTTARD - Titulaire (photo au recto)

40 ans - Marié - 3 enfants - Directeur commercial.
Elu en 1982 Conseiller Général du Val d'Oise, en mettant fin au «règne» de 18 ans d'un élu communiste.
Auteur d'un livre «Regards sur Montigny», la commune dont il est Conseiller Municipal, Michel BUTTARD est un élu de terrain, proche des gens, qui aime à se rendre utile.
«Les Citoyens ne vivent pas ici pour servir mes desseins ou ma carrière, dit-il, c'est moi qui suis à leur service».
Membre du RPR de 1977 à 1987, il rejoint les Indépendants et Paysans fin 1987. Il est aujourd'hui Président du CNIP 95.

Denis MAURICE - Suppléant



31 ans - Marié - Sans enfant - Agent commercial.
Habite le Val d'Oise depuis 22 ans.
Co-listier de Monsieur James Bourgeois lors des Municipales de 1983 à Domont, il rejoint le CNIP en 1986. Elu Vice-Président National des Jeunes du CNI en juin 1987, entre au Comité Directeur en décembre 1987. Denis MAURICE a l'habitude de servir : Sapeur-Pompier volontaire pendant près de 10 ans, il connaît parfaitement l'ensemble des communes de notre secteur.

Qu'est-ce QUE LE CNI ?

Branche aînée de la famille politique de droite, le CNI par sa tradition et son projet se place à droite de la coalition RPR-UDF, tout en refusant les excès de l'extrême-droite.
Quatre orientations bien précises éclairent son action :
— Liberté d'entreprendre et esprit d'initiative ;
— Défense du patrimoine culturel qui fonde notre société autour de valeurs comme l'attachement à la Patrie, l'honneur, le courage, le goût de l'effort ;
— Maintien de l'accueil et du droit d'asile, sur lesquels repose le Prestige international de notre Pays, mais en reconnaissant la nécessité d'une refonte rapide du Code de la Nationalité et d'une priorité nationale ;
— Construction d'une Europe forte et fraternelle capable d'assurer notre sécurité et notre indépendance.

UNE PREMIERE PROPOSITION DE LOI

*A l'Assemblée Nationale, Michel BUTTARD déposera une proposition de loi visant à permettre aux collectivités locales qui le souhaitent d'organiser une meilleure solidarité lors des catastrophes naturelles et d'accélérer le règlement des sinistrés par la création d'un **fonds départemental «Catastrophes naturelles»**, alimenté par les Communes, les Compagnies d'assurances, les Conseils généraux et régionaux, géré au niveau local afin de réduire les lourdeurs administratives.*
Lors de sinistres tels ceux que nous venons de connaître à Viarmes et à Belloy par exemple, les victimes - particuliers, entreprises et communes - pourraient être ainsi plus rapidement secourues.

LE SOUTIEN D'YVON BRIANT, SECRETAIRE GENERAL DU CNI

Mon Cher Michel,

Je compte sur toi, ainsi j'en suis sûr que la majorité des électeurs de droite de la 1ère circonscription, pour faire face au socialisme quelque soit le masque sous lequel il se cache ...

Bien à toi,

Yvon Briant.

MURAY-PRINT, 92600 ASNIERES. R.C.S. NANTERRE B 681 018 122